

Charlotte Girard, co-responsable du programme de la France insoumise

Énergie et climat

La science nous montre que même avec la réalisation de tous les engagements pris par les pays ayant participé à la COP21, les quantités CO2 qui seront encore émises dans les prochaines décennies mènent à une élévation très probable de la température moyenne de surface depuis le début de l'ère industrielle d'au moins 3,5 °C. C'est une situation totalement inconnue depuis le début de l'humanité.

1. Comment informerez-vous la population de la réalité de la situation climatique ?

Par la publication régulière des études du GIEC et de la situation mondiale (extension des banquises, mesures de hauteur des mers, évolution de la température mondiale) et nationale (dimensions des glaciers, accidents climatiques) par des tableaux de bord.

2. Ferez-vous de la diminution de la combustion de sources d'énergie carbonée un des critères de choix des décisions politiques ?

Bien sûr ! Le programme énergétique de la France Insoumise appelle à une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles et nucléaire, et à "viser 100% d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 pour le secteur électrique".

Les solutions prévues dans les engagements de la COP21 et de la COP22 (annonces d'engagements de réduction des émissions, mécanismes de marché comme avec le négoce du CO2 et les systèmes de compensation, développement de la biomasse-énergie et progrès dans l'efficacité énergétique) ne sont pas nouvelles et ont été mises en œuvre, à des degrés divers, depuis plus de 20 ans. Or, le taux de CO2 dans l'atmosphère, qui est le seul juge, n'a cessé de croître, et de plus en plus vite.

3. Allez-vous vous interroger sur les limites, dans le cas du bien commun que constitue le climat, des solutions de marché et promouvoir la recherche d'approches nouvelles (différentes ou complémentaires) pour modérer le changement climatique ?

Les solutions de marché (par la financiarisation) ne peuvent être que des mesures temporaires ou d'incitations préliminaires : en définitive, c'est le consommateur final – qui bien souvent n'a pas le choix de son producteur d'énergie ou de biens – qui règle l'addition. Nous préférons une approche qui responsabilise plutôt qu'une politique de contrainte.

Il est clair en outre que les progrès dans l'efficacité énergétique ou la baisse de production de CO2 par unité d'énergie doivent s'accompagner de mesures fortes pour diminuer la consommation énergétique dans tous les secteurs d'activité. L'automobile en est un exemple parlant : chaque unité consomme et pollue moins, mais il y a de plus en plus d'automobiles.

4. Prévoirez-vous de lancer des initiatives françaises pour entraîner d'autres pays, ou des groupes de pays dans de nouvelles politiques de modération du changement climatique, plus simples, claires et efficaces ?

la coopération conçue comme des échanges de savoir faire et de technologie sur des bases égalitaires doit être le pilier d'une politique d'entraînement et d'aides pour les pays le plus touchés par les conséquences du réchauffement climatique. Elle doit s'accompagner de l'arrêt des investissements des banques et multinationales françaises dans les énergies carbonées et la réorientation du budget de la coopération et des aides publiques vers la transition énergétique.

Adaptation au changement climatique

Nous vivons dans une économie globale avec une population mondiale croissante. Les progrès remarquables obtenus dans la lutte contre la grande pauvreté et ses conséquences ces dernières décennies sont remis en cause par l'amplification des inégalités, qui vont encore s'aggraver à l'intérieur des pays et entre pays du Nord et du pays du Sud, à cause des impacts du changement climatique.

5. Quelles seront vos actions pour préparer l'adaptation des activités, des territoires et de la population en France à des phénomènes comme la montée des eaux, les phénomènes météorologiques extrêmes, le déplacement du sud vers le nord des zones de cultures, la présence de nouveaux virus et parasites.

La révision des SCOT doit être engagée au regard des nouveaux défis écologiques et les cartes de prévision des risques mises à jour régulièrement afin de pouvoir prendre les décisions en connaissance de cause et en permettant la planification des décisions nécessaires afin de ne pas prendre les populations par surprise

6. Quelles seront vos propositions d'actions de coopération internationale pour l'adaptation aux menaces, clairement exposées par la science, dues au changement climatique, comme les pandémies, les migrations, très probablement de centaines de millions de personnes déplacées, à cause des sécheresses, de la montée des eaux, des inondations, des famines, des conflits, qui transcendent toutes les frontières et qui nous concerneront directement ?

Il faut agir vite par la coopération (voir plus haut) afin de permettre aux populations frappées par les effets du réchauffement de trouver une relocalisation au plus près de leur lieu d'origine. Pour celles et ceux qui parviennent en Europe, il faut leur assurer des conditions dignes d'accueil et d'intégration.

Énergie et industrie

L'accès à l'électricité de milliards de personnes est un enjeu crucial du développement durable mondial. Il se fait déjà et se fera en grande partie par des solutions décentralisées, essentiellement éolien et solaire pour la prochaine décennie, puis énergies marines, voire petit nucléaire modulaire et sécurisé. Quant aux installations, qui seront encore très nombreuses dans les pays occidentaux et en Asie (Chine, Inde), brûlant des énergies de sources carbonées (charbon, mais aussi gaz et biomasse), leurs émissions de CO2 devront être captées et séquestrées. La France, résolument tournée vers le très grand nucléaire centralisé, n'a quasiment pas d'offre industrielle correspondant à ce nouveau modèle énergétique mondial.

7. Quelles actions à court terme et quels moyens proposerez-vous pour que la France puisse gagner des parts de ce gigantesque marché, pour créer des emplois et augmenter les exportations, en particulier sur les technologies citées ?

Si vous parlez du marché du captage du carbone, il est clair qu'il ne peut s'agir – encore une fois – de travailler "à la marge" sans pour autant modifier notre rapport à l'énergie. Or, c'est bien de cela qu'il s'agit. Travailler aux économies d'énergies, à l'efficacité énergétique et au remplacement des énergies fossiles et nucléaires, nous semble bien plus porteur d'avenir, que ce soit par les emplois créés, par les possibilités d'innovations et de

recherches. Notre but n'est pas de nous inscrire a priori dans une politique visant à l'exportation dans les domaines de l'énergie (voir à ce propos la faillite de notre industrie nucléaire) mais bien à résoudre une problématique d'abord nationale, qui aura bien évidemment des répercussions positives sur l'étranger.

8. Sur le territoire français, quelles seront vos actions en ce qui concerne la mise en œuvre de la loi sur la transition énergétique et de la programmation pluriannuelle de l'énergie et que proposerez-vous pour la période au-delà de 2023 ?

Ainsi que nous l'avons déjà dit, si la loi sur la transition énergétique contient des avancées, elle fait défaut en ce qui concerne les étapes de réalisation ou les moyens de vérification, ainsi que pour sa mise en place. C'est d'abord un problème de volonté politique et de vision à terme. Les décisions devront se prendre rapidement, de manière à permettre une mise en place au courant du mandat. A titre d'exemple, la volonté de diminuer la consommation énergétique à l'horizon 2030 (comme l'exige la loi TECV) ne suffit pas, si elle ne s'accompagne pas d'une "feuille de route" claire qui engage l'Etat. A titre d'exemple, puisque nous voulons sortir du nucléaire en 2050, cela doit s'accompagner d'un calendrier clair et vérifiable...

Alors qu'en France l'électricité est largement décarbonée et que les grandes installations industrielles peuvent mettre en œuvre le captage de CO2 restent les émissions de CO2 diffuses des véhicules de transport de personnes et de marchandises (voitures, bus, camions). Le secteur du transport routier est encore essentiellement basé sur la combustion de carburants de sources carbonées, qui sont aussi une source de pollutions locales, de bruit et de problèmes de santé dans les villes comme au voisinage des routes.

9. Quels seront votre politique et vos actions pour accélérer la transition vers les modes de mobilité propres (voitures, deux-roues, camions et transports en commun électriques), l'intermodalité et les utilisations optimisées de chaque mode de transport ?

Il est nécessaire d'engager un plan de développement du transport collectif accessible à tous et à toutes et de développer les modes de transports doux. Cela implique de repenser l'organisation de la ville et de ses déplacements (pour faire la place par exemple aux itinéraires cyclables. Cela passe par une politique d'aménagement urbain qui se donne comme objectif de réintégrer les différentes fonctions à l'échelle d'un bassin de vie. Il faudra aussi développer une politique volontariste en matière de fret ferroviaire afin de renverser la tendance actuelle (par notamment la remise en place du wagon isolé et le ferroutage). Il faudra aussi revoir la logistique urbaine afin d'en banir le transport routier à motorisation diesel (par la création de centre de distribution urbaine couplés à une logistique « du dernier kilomètre » par tous les moyens non polluants. Mais, encore une fois, la transition vers des modes "décarbonés" ne suffit pas. Il est nécessaire d'aller vers une moindre consommation énergétique... Ceci dit, une transition (quelle qu'elle soit) vers d'autres modes implique l'éducation (utilisation optimisée), la mise à disposition d'infrastructures (le transport collectif ne peut s'envisager que si les dessertes sont assurées) et l'incitation (qu'elle soit sous forme d'aides financières, d'aides à la recherche...)

10. Quelles mesures prendrez-vous et comment seront-elles financées pour traiter la dévalorisation inéluctable des actifs des entreprises liées à la mobilité thermique (industrie du pétrole, constructeurs automobiles, entreprises de réparation et d'entretien) et les conséquences sociales et économiques d'un abandon rapide de la thermomobilité ?

Il s'agit de garantir le droit à la reconversion de tous les salariés en mettant à leur disposition la formation professionnelle nécessaire. Les activités de la transition énergétique et plus globalement de la transition écologique sont créatrices d'emplois que



ix questions d'ENR & DD Magazine aux candidats à la Présidentielle

ce soit dans l'agriculture, dans les transports, dans les énergies renouvelables, dans la réparation et le recyclage des objets ...

carbone que de développement durable...